

AUTORISATIONS D'ACCÈS AUX LOCAUX ÉLECTRIQUES

Les profanes ou techniciens effectuant leur propre travail (non électrique) dans un local affecté à un service électrique ou devant manipuler/réparer du matériel électrique sont soumis à certaines conditions. L'ordonnance sur les installations électriques à basse tension OIBT fixe différentes règles à observer par l'employeur vis-à-vis de ses employés pour s'assurer le respect des normes de sécurité électriques.



OBJECTIFS DES COURS

- Donner aux personnels «la compétence» sur le plan de la sécurité électrique lorsqu'ils sont chargés d'un travail non électrique dans un local affecté à un service électrique.
- Permettre aux employeurs d'avoir du personnel formé afin de respecter leurs obligations dans le domaine de la prévention des accidents.

Pour plus d'informations: www.ifage.ch/installations-electriques

DIFFÉRENTS MODULES SUR PLUSIEURS JOURS SONT PROPOSÉS:

MODULE A - ACCÈS AUX LOCAUX ÉLECTRIQUES

Toute personne appelée à se trouver dans un local affecté à un service électrique pour y effectuer son travail, mais sans jamais manipuler d'élément électrique.

Public: maçon, peintre, carreleur, agent d'exploitation, agent de propreté, technicien.

MODULE B - MANIPULATION DANS LES LOCAUX ÉLECTRIQUES

Toute personne appelée à se trouver dans un local affecté à un service électrique pour effectuer toute manœuvre de réenclenchement (réarmement d'un dispositif de protection et de tout autre dispositif ou consignation).

Public: agent d'exploitation, agent de propreté, technicien, etc.

MODULE C - MAINTENANCE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Toute personne appelée à réparer des appareils sur fiche dans l'exercice de sa fonction selon SN 462638 (ex VDE701).

Public: agent d'exploitation, agent de propreté, technicien, etc.

MODULE D - SUR DEMANDE - ENTREPRISE «À LA CARTE»

Selon module A-B-C, cours sur demande spécifique de l'entreprise.

Renseignements et inscriptions: ifage - Fondation pour la formation des adultes

Place des Augustins 19 | 1205 Genève | T. +41 22 807 30 86

industrie@ifage.ch | www.ifage.ch